

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 14 mars 2018 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE18 0356**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 mars 2018, en y retirant les articles 20.031, 30.002, 30.003, 40.006, 40.008 et en y ajoutant l'article 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE18 0357**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 26 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE18 0358**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 29 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE18 0359**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 461 178,66 \$, taxes incluses, pour la fabrication et l'installation de l'oeuvre d'art « Leurs effigies » à la place des Commencements sur la jetée Alexandra, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de contrat d'exécution d'art par lequel Yann Pocreau, artiste professionnel, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 362 453,75 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1170552006

---

**CE18 0360**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de résilier l'entente-cadre de trente-six mois avec Uni-Select Québec inc. (Centre de pièces Gagnon) pour la fourniture d'accumulateurs pour véhicules et équipements motorisés (CG16 0706).

Adopté à l'unanimité.

20.002 1171541003

---

**CE18 0361**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à IBM Canada Itée, fournisseur unique, pour l'acquisition mensuelle de droits d'utilisation des logiciels pour l'ordinateur central consolidé, pour une période maximale d'un an, soit du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 30 avril 2019, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 642 980,58 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 15 janvier 2018;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1177833002

---

**CE18 0362**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'exercer l'option de la deuxième et dernière prolongation du contrat et autoriser une dépense additionnelle de 96 579 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un service de techniciens, spécialistes du système de gestion de bases de données Integrated Data Management System (IDMS) de la Compagnie CA du Canada, dans le cadre du contrat accordé à Les systèmes d'information Héra Évolution inc. (CG14 0245), pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 mai 2019, majorant ainsi le montant total du contrat de 386 316 \$ à 482 895 \$, taxes incluses ;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1186871001

---

**CE18 0363**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 379 609,57 \$, taxes incluses, pour l'achat de trois répéteurs, dans le cadre du contrat accordé à Airbus DS Communications Corp. pour le projet SERAM (CG12 0208), majorant ainsi le montant total du contrat de 47 932 964,99 \$ à 48 312 574,56 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1185260001

---

**CE18 0364**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Coupal Brassard Chambly, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 100 automobiles électriques de marque et modèle Nissan Leaf, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 862 930,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16247 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1184922002

---

**CE18 0365**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente cadre, d'une durée estimée de 3 ans, pour la fourniture de 270 stations de recharge pour véhicules électriques et des accessoires d'installation et d'opération associés;
- 2 - d'accorder à Westburne, Division de Rexel Canada Électrique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16629;
- 3 - d'imputer ces dépenses au budget du PTI du Service de la gestion et de la planification immobilière, et ce, au rythme des besoins à combler selon les projections 2018-2020 pour la livraison de véhicules électriques.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187897001

---

**CE18 0366**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Hydro-Québec, fournisseur exclusif, pour le raccordement électrique de 200 bornes de recharge sur rue et de 20 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques, dans le cadre des travaux d'installation de ces bornes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 350 000 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser la directrice de la Direction des infrastructures à signer les lettres d'acceptation des travaux à cet effet pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187231015

---

**CE18 0367**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à 9048-3173 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services de manutention et de livraison d'arbres et de grilles d'arbres aux divers arrondissements de la Ville de Montréal, d'une durée de 12 mois avec option de prolongation de deux périodes individuelles d'un an, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 125 667,68 \$, taxes incluses, pour la première année, pour un montant total de 384 593,36 \$, taxes incluses, pour trois ans, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16700;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1184347002

---

**CE18 0368**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Coupes Forexpert inc., plus bas soumissionnaire conforme, les contrats pour la fourniture d'un service de déchetage de branches sur place et de collecte de branches provenant du domaine privé, pour une période de huit mois, avec une option de prolongation pour 2019, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 355 928,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16551 et aux tableaux des prix reçus joints au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1184631005

---

**CE18 0369**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Groupe Nicky inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'entretien général du parc Frédéric-Back, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 244 663,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16735 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1186688003

---

**CE18 0370**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six mois, pour la fourniture de services de plongeurs-scaaphandriers et de robots pour l'inspection sous-marine des bassins d'eau potable et des conduites;
- 2 - d'accorder à MVC Ocean inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16560 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau pour 2019 d'un montant net de taxes de 172 582,09 \$ et pour 2020 d'un montant net de taxes de 160 478,75 \$;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187878001

---

**CE18 0371**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 7 100 312,86 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage dans diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder à Sanexen services environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 960 312,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333711 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1187231003

---

**CE18 0372**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 756 728,69 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder aux Entreprises Canbec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 541 728,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405520 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1177231095

---

**CE18 0373**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 847 338,54 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie et d'éclairage dans l'avenue Gascon, de la rue Ontario à la rue de Rouen, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Talvi inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 595 838,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 335901 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1177231098

---

**CE18 0374**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Ventilation Manic inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour les travaux de mécanique de bâtiment, d'électricité, d'architecture et de structure pour la mise à niveau de la prise d'air extérieure du bâtiment administratif, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 496 490,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17078-165024-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1187526005

---

**CE18 0375**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 780 754,71 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements de Ville-Marie et de Saint-Laurent (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Eurovia Québec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 629 754,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405515 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1177231103

---

**CE18 0376**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 539 444 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage avec cure aux rayons ultraviolets dans diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 474 444 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 417622 ;



3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1177231100

---

**CE18 0377**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 7 168 230,23 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Eurovia Québec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 849 230,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405518 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187231008

---

**CE18 0378**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 289 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage avec cure aux rayons ultraviolets dans diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Insituform Technologies Limited, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 224 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 417626 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1177231101

---

**CE18 0379**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 300 953,85 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du chalet du parc La Fontaine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Corporation de construction Germano, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 909 958,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5939 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1185965001

---

**CE18 0380**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux de réparation de diverses structures 2018 - Lot 1 (projet 18-01), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 861 162,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 428010 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1187091001

---

**CE18 0381**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à La Cie Électrique Britton Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'installation de nouveaux relais de protection sur les armoires de commutation à 25 kV des groupes motopompes à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Macotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 502 439,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP18006-171246-C;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1187526007

---

### **CE18 0382**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de majorer de 86 866,03 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le montant du contrat accordé à Les Constructions Hydrospec inc. (CM16 1062), pour la remise en état des sentiers et l'installation de mobilier au parc de la Promenade-Bellerive, portant ainsi le montant total du contrat de 1 211 397,88 \$ à 1 298 263,91 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1176688012

---

### **CE18 0383**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres pour la surveillance de travaux de réfection de structures avec les firmes ci-après désignées, ces dernières ayant obtenu respectivement le plus haut pointage final et le deuxième meilleur pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les ententes inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16530;

<u>Firme</u>	<u>Entente</u>	<u>Somme maximale</u>
Les Consultants S.M. inc.	1	1 692 719,44 \$
SNC Lavalin inc.	2	1 635 519,38 \$

- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1185249001

---

**CE18 0384**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande des services professionnels d'ergonomie exclusifs au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Vincent Ergonomie inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 605 343,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16228 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du SPVM, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1187187001

---

**CE18 0385**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de 18 mois, incluant une possibilité de renouvellement de 18 mois, pour des services de surveillance de chantier dans le cadre de la construction de nouveaux réseaux et de l'enfouissement des fils aériens dans différents arrondissements;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Transit arpenteurs-géomètres inc. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services requis à cette fin, pour une somme maximale de 286 172,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1661 et selon les termes et conditions stipulé au projet de convention;
- 3- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1186850005

---

**CE18 0386**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de 18 mois, avec une option de prolongation facultative de 18 mois, pour les services de surveillance de chantier dans le cadre de la construction de nouveaux réseaux et de l'enfouissement des fils aériens dans différents arrondissements;

- 2- d'approuver un projet de convention par lequel le Groupe ABS inc. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services requis à cette fin, pour une somme maximale de 314 312,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1662 et selon les termes et conditions stipulé au projet de convention;
- 3- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1186850006

---

**CE18 0387**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge rapide (400 V) pour véhicules électriques à intervenir entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal, pour une période de 10 ans.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1170335003

---

**CE18 0388**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Baie d'Urfé et la Ville Montréal concernant l'acquisition de terminaux d'utilisateurs de radiocommunication vocale pour son Service des travaux publics;
- 2- d'autoriser une dépense de 63 099,56 \$, taxes incluses, remboursable par la Ville de Baie d'Urfé;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1185243001

---

**CE18 0389**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les projets de convention d'échange de services, pour une durée de cinq ans, renouvelables, entre la Ville de Montréal et des propriétaires/gestionnaires de stationnements (partenaires), énumérés ci-après, situés dans le centre-ville, soit dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour l'échange de données d'espaces de stationnement pour le nouveau système de jalonnement dynamique des stationnements:

Société du Vieux-Port de Montréal inc.

- stationnement du Quai de l'Horloge
- stationnement du Quai King Edward

Société du Palais des Congrès de Montréal

- stationnement du Palais des congrès

Desjardins Sécurité Financière édifice Complexe Desjardins

- stationnement du Complexe Desjardins

Stationnement Safeway Canada Limitée à laquelle intervient Société en Commandite Gestion Tour de la Bourse

- stationnement de la Place Victoria

Adopté à l'unanimité.

20.032 1182968007

---

**CE18 0390**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de fermer et retirer du domaine public le lot 6 134 815 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à Les Habitations Entourages inc., à des fins d'assemblage, le lot 6 134 815 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé entre les rues Terrasse Sainte-Maria-Goretti et Marion, au nord de la 96<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, d'une superficie de 102,4 mètres carrés, pour une somme de 34 230 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1174386004

---

**CE18 0391**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer une partie de terrain faisant partie de la place publique « Esplanade Clark », située au sud-ouest de la rue Clark, entre les rues Sainte-Catherine Ouest et De Montigny, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constituée d'une partie des lots 2 160 630 et 3 264 226 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, mesurant approximativement 24,12 mètres en profondeur le long de la ligne sud-ouest du lot 2 160 630 et 18,41 mètres de largeur au total le long de la rue Sainte-Catherine Ouest (soit 14,89 mètres le long de la ligne sud-est du lot 2 160 630 et 3,52 mètres le long de la ligne sud-est du lot 3 261 226), et ce, afin de permettre la location d'un emplacement dans le pavillon multifonctionnel;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel la Ville prête au Quartier des Spectacles Immobilier, à titre gratuit, à des fins commerciales, et ce, rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2030, un emplacement dans le pavillon multifonctionnel ayant une superficie approximative de 471 mètres carrés, pour le sous-sol et le rez-de-chaussée, et 56 mètres carrés pour la terrasse, situé sur une partie des lots 2 160 630 et 3 264 226 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, plus connu sous le nom de l'Esplanade Clark, dans l'arrondissement de Ville-Marie, situé au sud-ouest de la rue Clark, entre les rues Saintes-Catherine Ouest et De Montigny.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1170515004

**CE18 0392**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 891 000 \$ aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2018 :

<b>Volet 1 - Festivals et événements artistiques, budget supérieur à 500 000 \$</b>	<b>Montant du soutien</b>	<b>Équivalence en % du budget total</b>
Alchimies, Créations et Cultures / 19 <sup>e</sup> Festival du Monde Arabe de Montréal	30 000 \$	4%
Art Souterrain / 10 <sup>e</sup> Festival Art Souterrain	35 000 \$	5%
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec / 19 <sup>e</sup> Festival Elektra	30 000 \$	6%
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec / 4 <sup>e</sup> Biennale d'arts numériques	30 000 \$	6%
Bach Académie / Festival Bach de Montréal – 12 <sup>e</sup> édition	12 500 \$	2%
Coup de coeur francophone – 32 <sup>e</sup> édition	40 000 \$	3%
Créations Etc... / Festival Vue sur la relève – 23 <sup>e</sup> édition	12 500 \$	2%
Danse Imédia O.S.B.L. / 16 <sup>e</sup> Festival Quartiers Danses	10 000 \$	2%

Festival de films Cinémania – 24 <sup>e</sup> édition	15 000 \$	2%
Festival de musique de chambre de Montréal – 23 <sup>e</sup> édition	30 000 \$	5%
Festival international de la littérature (FIL) – 24 <sup>e</sup> édition	27 000 \$	5%
Festival international de musique Pop Montréal – 17 <sup>e</sup> édition	45 000 \$	2%
Festival international de théâtre jeune public / 15 <sup>e</sup> Coups de Théâtre	25 000 \$	5%
Festival international du film pour enfants de Montréal / FIFEM – 21 <sup>e</sup> édition	25 000 \$	4%
Festival international du film sur l'art / FIFA – 36 <sup>e</sup> édition	60 000 \$	4%
Festival ZooFest – 10 <sup>e</sup> édition	20 000 \$	1%
Fondation Métropolis Bleu / 20 <sup>e</sup> Festival littéraire international Métropolis Bleu	30 000 \$	4%
Le MEG : Le Montréal Électronique Groove inc. / 20 <sup>e</sup> Festival MEG Montréal	15 000 \$	2%
Mutek – 18 <sup>e</sup> édition	50 000 \$	3%
Rencontres internationales du documentaire de Montréal – 21 <sup>e</sup> édition	40 000 \$	3%
Société des Arts Libres et Actuels / 18 <sup>e</sup> Festival Suoni Per Il Popolo	15 000 \$	2%
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone / Présence autochtone – 28 <sup>e</sup> édition	40 000 \$	4%
Théâtre MainLine / 28 <sup>e</sup> Festival St-Ambroise Fringe Montréal	15 000 \$	3%
Vues d'Afrique / Festival international de cinéma Vues d'Afrique – 34 <sup>e</sup> édition	25 000 \$	3%
<b>Volet 2 - Festivals et événements artistiques, budget inférieur à 500 000 \$</b>		
Casteliers / Les trois jours de Casteliers – 13 <sup>e</sup> édition	15 000 \$	6%
Cinémathèque québécoise / Les Sommets du cinéma d'animation – 17 <sup>e</sup> édition	5 000 \$	4%
Diffusions gaies et lesbiennes du Québec / Image + Nation : 31 <sup>e</sup> Festival international cinéma LGBT Montréal	12 500 \$	3%
Ensemble à Percussion SIXTRUM / Rythmopolis 18	10 000 \$	1%
Festival BD de Montréal – 7 <sup>e</sup> édition	10 000 \$	6%
Festival de théâtre de rue de Lachine – 11 <sup>e</sup> édition	10 000 \$	3%



Jamais Lu - Festival du Jamais Lu – 17 <sup>e</sup> édition	15 000 \$	6%
LA SERRE arts vivants / OFFTA – 12 <sup>e</sup> édition	9 000 \$	3%
Les Escales Improbables de Montréal – 15 <sup>e</sup> édition	20 000 \$	7%
Les Filles Électriques / 7 <sup>e</sup> Festival Phénomena	15 000 \$	8%
Les Productions Feux Sacrés / 6 <sup>e</sup> Rendez-vous des arts métissés	10 000 \$	3%
L'OFF Festival de jazz de Montréal – 19 <sup>e</sup> édition	14 500 \$	10%
Maison de la poésie / 18 <sup>e</sup> Festival de la poésie	12 500 \$	6%
Montréal Baroque inc. / 16 <sup>e</sup> Festival Montréal Baroque	12 500 \$	6%
Petits Bonheurs diffusion culturelle / Petits Bonheurs, le rendez-vous culturels des tout-petits – 14 <sup>e</sup> édition	15 000 \$	4%
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise / La Grande Rencontre – 26 <sup>e</sup> édition	8 000 \$	4%
Usine C / Actoral 18	15 000 \$	4%
Zone Homa / 10 <sup>e</sup> ZH Festival	5 000 \$	3%

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1181197001

---

### CE18 0393

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 1 027 500 \$ à la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) pour le renforcement de la canopée montréalaise sur les sites privés et institutionnels, pour l'année 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1184107002

---

**CE18 0394**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 90 542 \$ à l'École des entrepreneurs du Québec pour la mise en œuvre et la réalisation de la seconde édition du Parcours C3 : Culture, Créativité et Croissance, destiné à développer les compétences de gestionnaire des entrepreneurs culturels et créatifs afin de favoriser la croissance de leur organisation;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1183931002

---

**CE18 0395**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Quartier de l'innovation afin d'appuyer le Sommet de Montréal sur l'innovation qui se tiendra le 23 mai 2018;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.038 1185008001

---

**CE18 0396**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 750 000 \$ pour trois ans (2018-2020), soit 250 000 \$ par année, à C2.MTL pour l'organisation de l'événement annuel C2 Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1180881001

---

**CE18 0397**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 1 350 000 \$ à la Fondation du startup de Montréal afin d'appuyer son plan de croissance pour la période de 2018 à 2020;
- 2 - d'approuver un projet de convention ente la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1187511001

---

**CE18 0398**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 450 000 \$ à Montréal en Histoires pour supporter les coûts d'opération de l'événement Cité Mémoire en 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 450 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le Service de la culture;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1181103001

---

**CE18 0399**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser Édifice 9503 Sherbrooke inc. à entamer des travaux pour la construction du bâtiment (Maison de Naissance) sur un terrain appartenant à la Ville de Montréal situé dans le prolongement de la rue Bilaudeau, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, constitué du lot 4 115 604 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, préalablement à la signature d'un acte de vente, le tout selon les termes et conditions prévus à l'autorisation.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1181195002

---

**CE18 0400**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer madame Anne-Marie Sigouin, conseillère municipale de la Ville de Montréal, à titre de membre observateur au conseil d'administration du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour un mandat renouvelable de deux ans en remplacement de madame Manon Gauthier.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1187726003

---

**CE18 0401**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal, pour un mandat de 2 ans à compter du 29 mars 2018 :

- M. Éric Alan Caldwell, conseiller de la Ville, en remplacement de M. Aref Salem;
- M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, en remplacement de Mme Érika Duchesne;
- Mme Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, en remplacement de Mme Elsie Lefebvre;

2 - de désigner M. Éric Alan Caldwell au poste de président du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1187590001

---

**CE18 0402**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de nommer les personnes suivantes à titre de représentants de l'agglomération de Montréal au sein conseil d'administration de Concertation Montréal :

- Mme Émilie Thuillier, conseillère de la Ville et mairesse de l'arrondissement d'Achats-Cartierville;
- Mme Josefina Blanco, conseillère de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- M. Luc Gagnon, conseiller de l'arrondissement de Verdun;
- M. Jocelyn Pauzé, conseiller de la Ville, de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie;

2 - de renouveler, pour une période de 2 années, le mandat des personnes suivantes au sein du conseil d'administration de Concertation Montréal :

Mme Karine Boivin-Roy, conseillère de la Ville, de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;  
M. Richard Deschamps, conseiller de la Ville, de l'arrondissement de LaSalle;  
M. Robert Coutu, maire de Montréal-Est, représentant des villes liées.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1180191001

---

#### **CE18 0403**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « L'octroi de l'allocation de transition : des options à considérer - Mandat CM13 0859 ».

Adopté à l'unanimité.

30.007 1183430001

---

#### **CE18 0404**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à fixer la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières au lundi, 5 novembre 2018, au Marché Bonsecours situé au 300, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1187017001

---

#### **CE18 0405**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser un virement budgétaire de 1 458 222 \$ pour l'année 2018 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour le financement des postes, des capsules de formation et du budget d'enquête externe;

- 2 - d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire de 1 026 711 \$ pour les années 2019 et subséquentes.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1185073001

---

#### **CE18 0406**

Considérant l'engagement des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de LaSalle, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et de Montréal-Nord, à s'assurer que les projets financés d'agents de liaison en bibliothèque, répondent aux attentes et exigences du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, et à fournir les rapports d'activités faisant état des réalisations, il est recommandé :

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire totalisant 165 000 \$ pour 2018 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration, à raison de 41 250 \$ pour chacun des arrondissements suivants : Ahuntsic-Cartierville, LaSalle, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Montréal-Nord;
- 2 - d'autoriser un ajustement budgétaire de 220 000 \$ pour 2019 et les années subséquentes. Ce montant sera réparti également entre les 4 arrondissements susmentionnés.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1185970001

---

#### **CE18 0407**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour assurer la tenue d'une consultation publique, prenant la forme d'activités d'interaction avec le public, visant à évaluer le projet pilote de retrait de la circulation de transit pour les véhicules particuliers sur la voie de Camillien-Houde/Remembrance et à établir une vision d'avenir pour ce chemin d'accès au parc du Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1186688004

---

#### **CE18 0408**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 54 du Règlement sur le contrôle des animaux (16-060), l'ordonnance no 8 jointe au présent dossier décisionnel afin d'autoriser la garde temporaire d'animaux de ferme sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest dans le cadre d'événements publics.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1186748001

---

**CE18 0409**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement fixant le taux au mètre cube de l'eau en fonction des coûts réels relatifs à l'alimentation en eau potable aux fins de la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2017) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1183843001

---

**CE18 0410**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement régissant la cuisine de rue (15-039) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (18-002) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1180005002

---

**CE18 0411**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 3 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au stationnement des véhicules en libre-service (16-054) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.
- 4 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (18-002) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1180335002

---

**CE18 0412**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1185075002

---

**CE18 0413**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 850 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la rue Saint-François-Xavier, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine Ouest et des rues Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest, entre la place d'Armes et la rue Saint-François-Xavier » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1181183001

---

**CE18 0414**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 292 300 000 \$ pour le versement à l'Autorité régionale de transport métropolitain de contributions spéciales destinées au financement de la part municipale des projets d'investissement dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1184348001

---



**CE18 0415**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le règlement R-174 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 1 347 795 072 \$ pour financer le projet « Acquisition de bus 12 mètres - phase 2 » le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2017-2026 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1186213001

---

**CE18 0416**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le règlement R-176 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 5 954 012 \$ pour financer le projet « Acquisition de bus électriques 9 mètres », le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01) ;
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1186213002

---

**CE18 0417**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de remplacer le générique dans le toponyme parc du Bonheur-d'Occasion par « place » et de nommer la « place du Bonheur-d'Occasion » située sur le lot 4 141 274 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1186767001

---

**CE18 0418**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « avenue de la Gare-de-Triage » la voie publique située entre la nouvelle cour de voirie d'Outremont et le futur prolongement de l'avenue Atlantic dans l'arrondissement d'Outremont.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1184426001

---

**CE18 0419**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Mary-Griffin » l'espace public constitué du lot 1 179 734 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé dans l'emprise du quadrilatère compris entre les rues William, Ottawa, Dalhousie et Ann, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1184521001

---

**CE18 0420**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le Règlement RCM-60-PU.1-2017 modifiant le Plan d'urbanisme et le Règlement RCM-60C-1-2017 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Cité de Dorval, adoptés le 19 février 2018 par le conseil municipal de Dorval, ceux-ci étant conformes aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Cité de Dorval.

Adopté à l'unanimité.

40.015 1172622010

---

**CE18 0421**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de protocole d'entente de prêt de service par lequel la Ville de Saint-Jérôme prête les services de M. Danny Paterson, pour occuper un poste d'inspecteur-chef à titre de conseiller stratégique, au Service de police de la Ville de Montréal, pour la période du 3 avril 2018 au 2 avril 2020;
- 2- d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1185138001

---

**CE18 0422**

Vu la résolution CA18 240041 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 13 février 2018;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt, conformément au Règlement 07-053, du rapport annuel 2017 des dépenses pour l'entretien du parc du Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1180141001

---

**CE18 0423**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le Rapport annuel 2017 de M<sup>e</sup> Marc Lalonde, conseiller à l'éthique et à la déontologie des élu.e.s et du personnel de cabinet de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1184320001

---

**CE18 0424**

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération le bilan annuel 2017 de la qualité de l'eau potable de 16 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1187855002

---

**CE18 0425**

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération le bilan annuel consolidé 2017 faisant état des activités d'entretien déléguées d'aqueduc et d'égout en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002).

Adopté à l'unanimité.

60.004 1185075001

---

**CE18 0426**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal les règlements débattus et adoptés par le Jeune Conseil de Montréal (JCM) à l'occasion de la 31<sup>e</sup> Simulation tenue les 19, 20 et 21 janvier 2018 portant sur le travail du sexe (adopté); la centralisation et la privatisation des travaux publics (rejeté); sur la municipalisation de la santé (adopté) et l'identification et l'inclusion des sans-papier (adopté).

Adopté à l'unanimité.

60.005 1187600001

---

**Levée de la séance à 11 h 25**

70.001

---

Les résolutions CE18 0356 à CE18 0426 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville